

# Alexis Vuillermoz, un champion est né

avec une extraordinaire victoire d'étape sur le Tour de France 2015

Le jeune sanclaudien, Alexis Vuillermoz, membre de l'équipe AG2R La Mondiale depuis 2014, s'est adjugé une très belle victoire le samedi 11 juillet dernier en remportant la huitième étape du Tour de France 2015.

Pour sa deuxième participation au Tour de France (il a terminé 46<sup>ème</sup> en 2013, sous le maillot de Sojasun), le talentueux cycliste a triomphé à Mûr-de-Bretagne, décrochant ainsi avec panache, sa troisième victoire chez les professionnels.

Avec son mental de gagnant, Alexis Vuillermoz a donc été le premier vainqueur tricolore du Tour de France 2015 où il a fièrement terminé à la 26<sup>ème</sup> place du classement général.

Et comme un exploit n'arrive jamais seul, Alexis Vuillermoz s'est imposé le dimanche 16 août à Rio lors de la course pré-olympique. La Ville de Saint-Claude s'associe à tous les Sanclaudiens pour adresser à notre jeune champion, ses félicitations pour son parcours exceptionnel en 2015 et lui souhaiter encore de francs succès pour ses courses à venir.



## Suivez Alexis Vuillermoz !

- Site Internet [www.alexisvuillermoz.fr](http://www.alexisvuillermoz.fr)
- Facebook [www.facebook.com/alexisvuillermoz.fr](http://www.facebook.com/alexisvuillermoz.fr)

© Tim De Waele

# Saint-Claude mag express

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

[www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

N°50 - Septembre 2015

## Hommage et reconnaissance à Guy Bardone

Chers Sanclaudiens,

Guy Bardone nous a quittés ce 27 juillet 2015.

Je me devais, au nom de la Ville de Saint-Claude, de lui rendre hommage et d'exprimer la reconnaissance des Sanclaudiens.

J'ai eu l'honneur et le bonheur le jeudi 4 avril 2002, dans la villa de René Genis à Bandol et en présence de Maître Jean-Louis Vuillet, notaire à Saint-Claude, de signer la donation que Guy Bardone et René Genis faisaient à la Ville de Saint-Claude, donation comportant plusieurs centaines d'œuvres émanant des plus grands peintres, dont trente-deux Bonnard.

Cette signature entraîna la construction du Musée de l'Abbaye de 2002 à 2008, condition requise pour héberger cette merveilleuse donation. Ainsi, ce trésor d'un artiste sanclaudien et de son ami René Genis, pouvait rester à Saint-Claude pour la postérité.

Le mercredi 16 octobre 2002, j'avais le plaisir de remettre la Médaille d'Honneur de la Ville de Saint-Claude à nos deux amis.

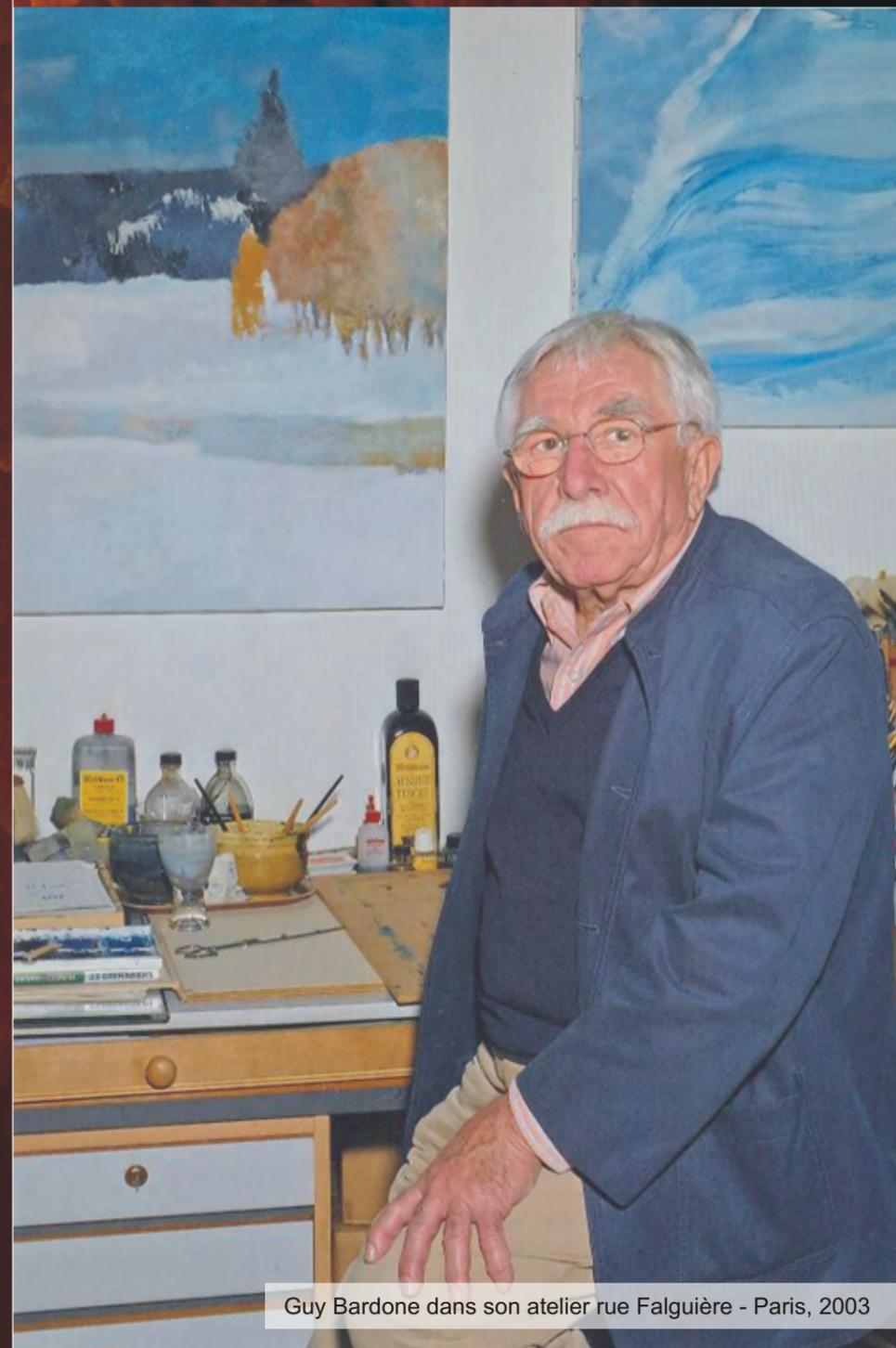
Cette donation fut suivie d'une seconde signée par Guy Bardone en octobre 2011, René Genis étant décédé.

Aujourd'hui, nous sommes dans la peine de voir Guy Bardone partir à son tour. Il rejoint René Genis et nul doute que, là où ils sont, ils parleront de peinture...

Je tiens à exprimer la tristesse qui est la nôtre et la reconnaissance de notre Ville envers Guy Bardone, généreux donateur qui aura permis d'enrichir de manière exceptionnelle notre patrimoine culturel. Mais c'est aussi à l'homme, à l'ami Sanclaudien que nous pensons. Nous lui rendrons d'ailleurs prochainement l'hommage qui lui revient afin de pouvoir associer tous ses nombreux amis et les Sanclaudiens à son souvenir.

Espérons que l'activité du Musée de l'Abbaye soit à la hauteur de ce que souhaitait Guy Bardone. C'est le plus beau remerciement que nous puissions lui adresser.

Jean-Louis MILLET  
Maire de Saint-Claude



Guy Bardone dans son atelier rue Falguière - Paris, 2003

## Agenda

**Samedi 19 septembre**  
À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine  
Concert Fra'Café avec le quartet Frisette, musique à danser !  
À 20h30, au Café de la Maison du peuple  
Tarifs : 5, 7 et 9 €

**Mardi 22 septembre**  
Conférence « Les enjeux de la nutrition » animée par Manon Bouvier, nutritionniste  
Informations et conseils sur l'alimentation pour les personnes de plus de cinquante-cinq ans  
Organisée par le groupe de retraite complémentaire Humanis et le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Claude  
De 14h30 à 16h, à l'Espace Bavoux-Lançon

Inscription obligatoire : tél. 03 84 41 42 52 – Gratuit  
Possibilité de bénéficier du transport accompagné sous certaines conditions

**Samedi 26 septembre**  
Les Automnales du XXX<sup>ème</sup>  
Festival de Musique du Haut-Jura  
**LES TIMBRES**  
« Airs de cour du XVII<sup>e</sup> siècle »  
À 20h30, à la Maison du peuple  
Réservations : Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude : tél. 03 84 45 34 24  
[www.festivalmusiquehautjura.com](http://www.festivalmusiquehautjura.com)

**Lundi 5 octobre**  
Rentrée de l'Université  
Ouverte de Franche-Comté  
Antenne de Saint-Claude – Haut-Jura  
Conférence « Paul Émile

Victor : du Jura aux régions polaires » par Francis Péroz  
De 18h30 à 20h30, à l'Espace Bavoux-Lançon

**Mardi 6 octobre**  
Conférence « Murs en pierres sèches du Haut-Jura »  
Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude, en collaboration avec les Archives municipales de Saint-Claude  
À 18h15, à l'Espace Bavoux-Lançon  
Entrée libre

**Vendredi 16 octobre**  
Don du sang  
Organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Saint-Claude et du Haut-Jura  
De 16h à 19h30, à la Salle des Fêtes de Saint-Claude



**Saint-Claude Mag**  
N°50 - Septembre 2015  
Hôtel de Ville - BP 123  
39206 Saint-Claude Cedex  
Tél. 03 84 41 42 43

[www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : CAIRE Imprimeur certifié Imprim'vert

Tirage 6 500 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées ou imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

## Mise en place de conseils citoyens

**La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine prévoit la mise en place d'un conseil citoyen dans chacun des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.**

*Qu'est-ce que la Politique de la Ville ? La Politique de la Ville consiste en un ensemble d'actions visant à réduire les inégalités entre des quartiers dits prioritaires et le reste du territoire.*

Les conseils citoyens sont des instances de démocratie participative permettant aux habitants de devenir des acteurs à part entière de leur commune et notamment de leur quartier. Ils sont composés d'habitants et d'acteurs locaux

présents sur les quartiers concernés. Les membres « habitants » des conseils citoyens seront tirés au sort parmi :

- une liste de personnes volontaires ;
- un listing des personnes résidant dans les quartiers prioritaires.

À Saint-Claude, pour le moment, sont concernés les quartiers des Avignonnets et de Chabot/Miroir.

Concrètement, les conseils citoyens ont deux missions principales :

- apport de leur expertise de terrain permettant un éclairage plus précis sur le diagnostic local,

• espace d'initiatives et de propositions visant l'amélioration du cadre de vie pour l'ensemble des habitants des quartiers prioritaires.

Ainsi, si vous avez envie de vous impliquer dans la vie de votre commune et de votre quartier, n'hésitez pas à contacter le :

**Centre social Soleil Levant**  
Quartier des Avignonnets  
Tél. 03 84 45 22 97

**Centre social Arc-en-ciel**  
Quartier de Chabot/Miroir  
Tél. 03 84 38 10 56

## Dépôts sauvages de déchets

La propreté de la ville est l'affaire de tous et être responsable est l'une des clés d'un bon cadre de vie. Néanmoins, de nombreux dépôts sauvages de déchets sont encore trop souvent constatés.

Ainsi, il est rappelé à chaque citoyen qu'en vertu de l'arrêté municipal du 28 avril 2015, les dépôts sauvages de déchets (ordures ménagères,

encombrants, cartons, métaux, gravats...) et décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies et espaces publics et privés de la commune.

Le dépôt des déchets ménagers et assimilés doit être effectué dans les récipients de collecte destinés à cet effet, soit à l'intérieur des conteneurs semi-enterrés, soit à l'intérieur des conteneurs roulants fournis par le SICTOM du Haut-Jura et dans le respect du tri sélectif des déchets.

Toute personne qui produit ou détient sur ses terrains des dépôts sauvages de déchets ou décharges brutes d'ordures ménagères dans des conditions de nature à porter atteinte à la salubrité publique, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination.

En effet, le responsable est passible d'une amende pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros selon le contexte, le type et le volume des déchets.

LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS se reporter au tableau ci-dessous :



LES ENCOMBRANTS : doivent être déposés en déchetterie et non pas à même le sol à proximité des conteneurs semi enterrés ou des bacs.



Retrouvez toute la liste des matériaux acceptés dans les déchetteries du Jura sur le site Internet : [www.letri.com](http://www.letri.com)

**SICTOM du Haut-Jura**  
Tél. 03 84 45 52 98

**Déchetterie de Saint-Claude**  
ZI du Plan d'Acier  
17, rue des Frères Lumière  
Ouvert du lundi au samedi inclus de 8h15 à 12h45 et de 13h15 à 17h.

**Déchetterie de Longchaumois**  
(pour la commune de Cinquétral)  
Lieu-dit Les Grareychets  
Ouvert en été, le vendredi, de 16h à 18h et le samedi, de 8h à 12h.  
Ouvert en hiver, le samedi de 8h à 12h.

## Règlement intérieur du réseau de transport urbain « URBUS »

Afin d'assurer aux usagers du réseau de transport urbain de Saint-Claude, la sécurité et les meilleures conditions d'utilisation des lignes régulières, ainsi que du transport à la demande, la Ville, Autorité Organisatrice de Transport Urbain « réseau URBUS », a mis en application à compter du 1<sup>er</sup> août 2015, un règlement intérieur. Celui-ci est consultable sur le site Internet de la Ville de Saint-Claude : [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr).

Pour toute inscription aux transports scolaires auprès de l'agence URBUS située au numéro 48, rue du Collège à Saint-Claude, un formulaire d'acceptation est désormais à remplir et à signer par le représentant légal de l'enfant.

**Boutique URBUS**  
Tél. 03 84 45 66 77  
[www.jurabus.com](http://www.jurabus.com)



## Les Journées européennes du Patrimoine à Saint-Claude

**Les Journées européennes du Patrimoine auront lieu, comme traditionnellement, le 3<sup>ème</sup> week-end de septembre.**

La Ville de Saint-Claude déclinera samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015 les propositions suivantes :

■ visites commentées des stalles de la cathédrale : samedi et dimanche entre 13h30 et 17h30 ;

■ « Les Monuments historiques de Saint-Claude » : onze panneaux retraçant les monuments et objets inscrits au registre national des Monuments historiques seront installés dans l'enceinte de la cathédrale (conception : Archives municipales et Service Culturel municipal) ;

■ exposition « Résistance et déportation » présentée par l'Union Locale des Anciens Combattants : histoire de la région pendant les années

noires de l'Occupation : photos collectées auprès des maquisards, des résistants de l'armée secrète et souvenir des martyrs, victimes de la répression barbare. Place Louis XI, samedi et dimanche de 14h à 18h.

Plus d'informations sur : [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr) et [www.journeesdupatrimoine.fr](http://www.journeesdupatrimoine.fr)

**Service Culturel municipal**  
Tél. 03 84 41 42 62

## Abonnez-vous à la saison culturelle 2015 – 2016

La saison culturelle 2015-2016 se dévoile !

Chanson française, musique classique, humour, théâtre sont au rendez-vous avec pour seul objectif de vous faire plaisir. Des artistes de renom viendront à Saint-Claude : Patrick Fiori, Christophe Willem, Gaspard Proust, mais aussi Michel Boujenah, Dominique Merlet, Michèle Bernier et Frédéric Diefenthal...

Consultez le programme complet sur [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

ou

obtenez votre agenda culturel gratuit en appelant le 03 84 41 42 62

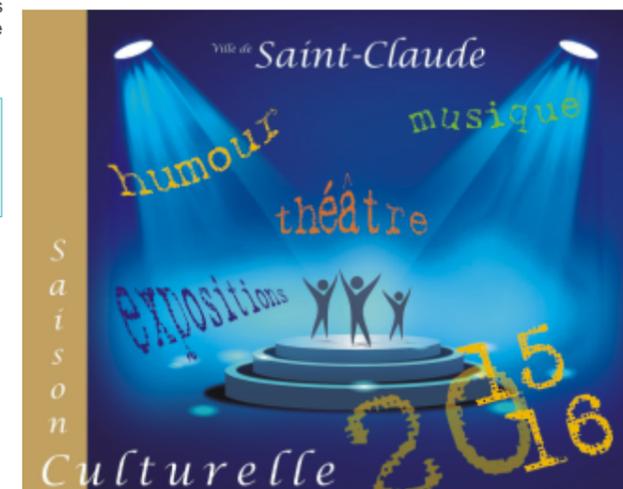
Pour disposer de vos places en une seule fois et ne plus y penser tout le reste de l'année, abonnez-vous le samedi 19 septembre prochain : 150 abonnements seront mis en vente\* exclusivement auprès du Service Culturel municipal situé au 1 avenue de Belfort (accès par le parking Lamartine, 1<sup>er</sup> étage), de 8h à 15h, sans interruption.

Vous pourrez choisir vos places et les retrouver le jour J grâce aux numéros, et vous éviterez ainsi les ventes spécifiques pour chaque spectacle.

Deux formules vous sont proposées :  
• la carte 4 spectacles : 50 €  
• la carte 6 spectacles : 75 €

\*Vente de 4 abonnements maximum par personne  
Règlement : par chèque ou en espèces (le Service Culturel municipal n'est pas équipé pour les cartes bancaires, merci de votre compréhension).  
Pas de vente avant cette date.  
Les réservations par téléphone, courrier ou e-mail ne sont pas acceptées.  
Les cartes d'abonnement sont nominatives et individuelles, il pourra vous être demandé de les présenter à l'entrée des salles.

Pour tout renseignement complémentaire :  
Service Culturel municipal  
Tél. 03 84 41 42 62  
Mail : [service.culturel@mairie-saint-claude.fr](mailto:service.culturel@mairie-saint-claude.fr)



**Patrick Fiori**  
Mercredi 21 octobre 2015 à 21h  
au Palais des Sports  
Billetterie à partir du 21/09

La tournée « Choisir » marque les vingt ans de carrière de Patrick Fiori, l'un des plus grands artistes de la chanson française. Un concert de Patrick Fiori, c'est un moment de partage

avec un artiste authentique, attachant, à la voix chaude et vibrante. Un concert comme une ballade pleine d'émotion entre l'Arménie, Marseille et la Corse...

## Exposition de Duilio et Gabrielle Pontarollo

À l'initiative de son épouse Gabrielle, le Caveau des artistes propose au mois de septembre une exposition hommage à Duilio.

Vous pourrez retrouver, avec plaisir et émotion, les terres cuites aux formes douces et arrondies sculptées par Daniel Pontarollo. Membre fondateur de l'association des Arts plastiques du Haut-Jura, Duilio était une personne au regard pétillant et malicieux, comme ses créations.

Gabrielle présentera également ses propres réalisations : des vitraux à l'ancienne.

Comment aurait-il pu en être autrement, tant ces deux-là étaient liés dans la vie et dans la création artistique ?

Exposition ouverte du 5 au 26 septembre 2015, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme : 1, avenue de Belfort.

Entrée libre et gratuite.

Service Culturel municipal  
Tél. 03 84 41 42 62

